

Correspondance — QUÉBEC — Je viens demander le secours des prières de vos enfants du Patronage, par l'intercession du bon saint Antoine de Padoue; pour recevoir de l'argent qui m'est dû et dont j'ai besoin. Je promet \$1.00 pour votre œuvre. Une abonnée des *Fleurs de la Charité*.

E. G. — Québec — Une mère de famille se recommande à vous et aux prières de vos enfants. Elle demande une neuvaine pour son mari qui se décourage par le manque d'ouvrage et veut abandonner sa famille.

La neuvaine a été commencée le jour même: espérons.

O. F. — Voulez-vous être assez bon d'inscrire dans votre petit journal *Les Fleurs de la Charité*, remerciement à saint Antoine de Padoue pour une conversion obtenue par son intercession après promesse de le faire publier. 50c.

Païnt offert à saint Antoine pour les enfants pauvres, par un séminariste. \$5.00.— Anonyme, Québec, \$5.00.— Mme T. L. 50 cts.— Mme R., Actions de grâces, \$3.00, deux autres piastres suivront.

Remerciements à saint Antoine de Padoue pour grâces obtenues par son intercession, 29 novembre 1897, \$5.00.— Mme B. \$1.00.— Mme L. R. D. \$1.00. Anonyme \$2.00.

Québec — Connaissant d'avance votre attentive obligeance, j'ose donc par ces quelques lignes vous prier de recommander aux prières de vos petits protégés " Un jeune homme pour le succès d'une entreprise."

UN CONFIAIT

Votre confiance sera je l'espère récompensée.

Québec — Je vous demande d'avoir la bonté de recommander aux prières de vos enfants la réussite d'une affaire très importante ainsi qu'une grâce temporelle.

UNE ABONNÉE,

Sorel — Ci-inclus deux piastres et cinquante centins que je vous envoie comme abonnement à votre journal *Les Fleurs de la Charité*. En même temps je me recommande à vos bonnes prières, et à celle de vos chers enfants.

Mme A. A. B.

Nos enfants n'oublieront pas leur bienfaitrice.

RECOMMANDATIONS — 2 conversions; 3 jeunes gens adonnés à la vocation; 1 vocation.

BIENFAITEURS DÉFUNTS — Nous recommandons spécialement aux prières de tous nos abonnés mademoiselle D. Huot qui aimait beaucoup notre œuvre et que le bon Dieu vient de rappeler presque subitement à Lui. Les enfants du Patronage n'ont pas été oubliés: sa générosité se fera sentir même après sa mort. Que sa famille veuille bien accepter l'expression de nos condoléances.

Madame D. Matte, Québec.

MESSE A L'INTENTION DE NOS AGRÉGÉS ET DE NOS DIZAINIERS — Cette messe sera dite le vendredi 5 janvier à 5h. a. m.

Ouvrages reçus

Anuaire de la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec, année 1898.

Les Sociétés de Bienfaisance, par M. L. G. Robillard.

Revue Eclectique d'Agriculture: Administration 4 rue de l'Eperon, Poitiers.

Ne pas payer en timbres-poste.